

COMMUNE D'ALLEVARD

(I S E R E)

=====

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

=====

SEANCE DU 02 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux décembre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune d'Allevard, légalement convoqué le 24 novembre 2023, s'est réuni à 10h sous la Présidence de Monsieur Sidney REBBOAH, Maire

Présents : Sidney REBBOAH, Christelle MEGRET, Georges ZANARDI, Rachel SAUREL, Thomas SPIEGELBERGER, Lucie BIDOLI, Yannick BOVICS, Quentin JULIEN-SAAVEDRA, Andrée JAN, Françoise TRABUT, Marie SADAUNE, Béatrice BON, Nathalie HAILLEZ, Patrick MOLLARD, Sophie BATTARD, Carin THEYS.

Pouvoirs : Sébastien MARCO pouvoir à Rachel SAUREL, Sarah WARCHOL pouvoir à Lucie BIDOLI, Adel BEN MOHAMED pouvoir à Yannick BOVICS, Junior BATTARD pouvoir à Françoise TRABUT, Valentin MAZET-ROUX pouvoir à Georges ZANARDI, Patrick BARRIER pouvoir à Sophie BATTARD, Martine KOHLY pouvoir à Patrick MOLLARD, Ludovic BRISE pouvoir à Sidney REBBOAH, Fabienne LEBE pouvoir à Carin THEYS

Excusés : Sébastien MARCO, Sarah WARCHOL, Adel BEN MOHAMED, Junior BATTARD, Valentin MAZET-ROUX, Patrick BARRIER, Martine KOHLY, Ludovic BRISE, Fabienne LEBE, Jean-Luc MOLLARD, Christine PALMERO

DELIBERATION N° 71/2023 – Désignation d'un représentant suppléant au sein de l'instance intercommunale « Comité Stations »

Vu la délibération DEL-2021-0040 du conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan en date du 08 mars 2021

Il ressort de la délibération susvisée que « dans le cadre du plan d'actions défini en 2018 par le schéma de développement du tourisme et des loisirs du Grésivaudan, la communauté de communes a engagé en août 2019, une mission pour la définition des projets de développement durable des stations communautaires (Le Collet et Les 7 Laux) de 2020 à l'après 2050. Afin de doter Le Grésivaudan d'une instance politique de gouvernance dédiée à l'impulsion et au suivi quotidien des stations communautaires, a été institué un comité de pilotage dénommé « comité stations ». Il se réunit régulièrement afin d'impulser les grandes orientations que prendront les exploitants, de suivre les dossiers inhérents à ces territoires, et d'en être le relai au sein de la communauté de communes ».

Il est composé des 7 communes supports de stations communautaires : La Chapelle du Bard, Allevard, Le Haut-Bréda, Theys, Les Adrets, Laval, Le Plateau des Petites Roches, représentées par des élus membres du conseil communautaire.

Monsieur le Maire représente la commune d'Allevard en tant que représentant titulaire. Il est proposé de désigner un représentant suppléant.

Envoyé en préfecture le 19/12/2023
Reçu en préfecture le 19/12/2023
Publié le 19/12/2023
ID : 038-213800063-20231202-DELIB71_2023-DE

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner Madame Christelle MEGRET comme représentante suppléante au sein du Comité Stations.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire

Sidney REBBOAH

